

Élections régionales 2021

Questions aux candidats

Réponse souhaitée pour le 7 juin

Mobilité, modes de vie et transition écologique

Quel futur désiré et durable pour la région Grand-Est ?

Le Forum Vies Mobiles et La Fabrique Ecologique vous invitent, en tant que candidats à l'élection régionale dans le Grand-Est, à exprimer votre vision et vos propositions pour le futur du territoire : comment proposez-vous de répondre aux besoins et aux aspirations des habitantes et habitants en matière de mobilité et de qualité de vie, tout en visant les objectifs climatiques ?

Les réponses des candidats, ainsi que la synthèse de ces réponses, seront publiées sur les sites internet du Forum Vies Mobiles et de la Fabrique Ecologique et diffusées auprès de la presse régionale et nationale.

Réponses de Mr Jean Rottner,
tête de liste « Plus forts ensemble avec Jean Rottner » et président sortant.

- 1) Quel modèle de territoire défendez-vous ? Comment la Région Grand-Est peut-elle incarner selon vous un territoire où il fait bon vivre, où on peut se déplacer pour réaliser ses activités tout en respectant l'environnement ?

Clairement, le moteur de notre engagement au service du Grand Est c'est garantir à ses habitants les conditions d'une qualité de vie optimale et à 360°. Un aménagement des territoires qui soit durable, qui offre une équité d'accès aux services essentiels du quotidien, une biodiversité préservée et valorisée, des emplois locaux ancrés dans l'avenir et une région où les formations que nous pouvons offrir aux jeunes mais aussi aux actifs correspondent et anticipent les besoins. Notre modèle est celui du « bien-vivre en Grand Est ».

Ce « bien-vivre » passe par une région où il fait bon vivre en sécurité. Que ce soit la sécurité du quotidien ou la sécurité alimentaire ou encore la capacité à vivre et s'épanouir dans un environnement préservé, la sécurité est un des trois piliers de notre projet pour le Grand Est.

Replacer l'humain au coeur de nos actions en est le 2^{ème} pilier. La qualité de l'offre de soins est une priorité que plus personne ne minimise. Il faut créer durablement les conditions d'un égal accès de toutes et de tous à des soins de qualité et cela passe par un engagement fort en faveur de l'augmentation des personnels soignants formés dans nos établissements infirmiers, d'aides-soignants et d'auxiliaires de vie. Nous voulons soutenir nos établissements hospitaliers car ils maillent le territoire et procurent des soins en proximité. Mais nous voulons aussi soutenir le maintien à domicile de nos aînés dans de bonnes conditions en accompagnant les travaux de rénovation bien souvent nécessaire au « bien vieillir ». La santé et le bien vivre en Grand Est passent aussi par une offre sportive de proximité (- de 30min) et accessible, par un secteur culturel dynamique et créatif qui permette au plus grand nombre de se divertir mais aussi de s'ouvrir aux autres.

La mobilité, comme vous le soulignez, est un des principaux leviers du bien vivre que nous voulons impulser. En prenant l'engagement de doubler les TER sur le réseau régional, nous nous inscrivons avec conviction en faveur des transports en commun pour tous et au quotidien. Mais les gares TER ne sont pas notre seul moyen d'intensifier les transports durables. Les 326 lignes de bus interurbains permettent aux habitants de zones souvent reculées d'avoir accès à un mode de transport en commun. Grâce aux clauses environnementales que nous intégrons dans nos marchés publics régionaux, nous réussissons à impulser une transition en faveur de bus plus durables.

Nous avons même ouvert aux usagers commerciaux la possibilité de prendre les bus scolaires pour 1€ afin de se déplacer

Aussi, nous prenons l'engagement de créer dans chaque gare TER une station de véhicules en autopartage pour favoriser l'intermodalité. Et souhaitons faire de nos gares de véritables lieux de vie avec des espaces de travail à disposition des habitants, des commerces de proximité mais aussi des points d'accès santé.

Un grand plan vélo régional viendra compléter l'offre de mobilité durable par la création et la sécurisation de parcours cyclables permettant un maillage du territoire pour début 2022.

Ce plan devra mettre en évidence la pertinence de développer l'usage du vélo en lien avec les compétences majeures de la Région : mobilité, développement économique et lycée. S'il est prématuré de définir précisément ici quel sera le contenu du plan cyclable de la Région, nous devrions probablement y retrouver des actions du type :

- Mise en oeuvre d'une véritable politique d'intermodalité train/vélo :
 - o **Poursuite du déploiement de stationnements vélos aux abords des gares**
 - o **Aide à l'achat de vélos pour les abonnés et porteurs de la nouvelle carte demi-tarif**
 - o **Augmentation des capacités d'emport de vélos à bord pour les usages occasionnels (sport, tourisme)**
 - o **Aide aux intercommunalités pour le développement des infrastructures cyclables autour (dans une acception large) des gares**
 - o **Mise en place de services vélos en gare, comme cela existe aux Pays-Bas**
- Développement des infrastructures cyclables en milieu périurbain et rural
- **Soutien à la pratique du vélo au sein des Lycées (stationnement, aide à l'acquisition de vélos)**
- Développement du tourisme cyclable via notamment les infrastructures
- **Soutien à l'économie du vélo et développement de la filière, qui sera largement pourvoyeuse d'emplois dans les années à venir.**

Enfin, ce « bien vivre » que nous voulons en Grand Est passe aussi par un engagement fort au bénéfice du secteur économique. Favoriser la relocalisation de 500 entreprises au cours du mandat permettra

de créer des emplois dans les territoires et de développer de nouvelles filières industrielles comme les emplois dits « verts » qui sont de véritables gisements d'emplois locaux et non délocalisables.

Soutenir le commerce de proximité dans nos petites villes, nos bourgs-centres et nos villes moyennes permettra aussi de réduire les distances pour faire ses courses ou avoir accès à des services essentiels.

Enfin, en prenant l'engagement de créer 100 sites de télémedecine dans le Grand Est dans les 3 ans à venir, nous voulons faciliter l'accès aux soins de qualité pour les bassins de vie, notamment le recours à des spécialistes. La télémedecine n'a pas vocation à remplacer la relation que peut avoir un patient avec son médecin. Mais c'est en investissant tous les outils mis à notre disposition (formation des personnels soignants, solutions de télémedecine...) que nous arriverons à réduire aussi les distances parfois longues que les patients parcourent pour se soigner.

Le modèle de territoire que nous portons pour le Grand Est est donc, vous l'aurez compris, celui de la proximité.

2) L'allongement des distances à parcourir pour atteindre les lieux de travail, les commerces et les services est source d'une très forte dépendance des personnes et du territoire à la voiture, en particulier dans les zones peu denses. Pensez-vous possible de réduire cette dépendance à court et moyen terme ?

Le monde du travail connaît une profonde mutation du fait de la crise sanitaire du Covid 19. Le télétravail a acquis une reconnaissance du côté des employeurs, qu'ils soient privés ou publics. A titre d'exemple, en tant qu'employeur, la Région Grand Est avait initié, avant le premier confinement, une expérimentation autour du télétravail avec plusieurs dizaines d'agents volontaires. Cette expérimentation a été finalement vécue grandeur nature et nous voulons proposer aux agents une charte du télétravail afin que ceux qui le souhaitent puissent convenir de jours de télétravail avec leurs supérieurs hiérarchiques. Ce mouvement est plutôt général au sein des entreprises également.

Nous vivons une profonde mutation qui va forcément avoir un impact sur les trajets « domicile – travail ». Nous ne pouvons encore en mesurer totalement l'ampleur. La dépendance à la voiture sera certainement impactée pour ce type de trajet.

En nous engageant à installer, dans chaque gare TER, une station de véhicules en autopartage, nous anticipons ces transitions qui vont chambouler les trajets professionnels du quotidien, l'usage de la voiture individuelle deviendra certainement moins quotidienne, plus ponctuelle, elle en deviendra moins essentielle.

Ensuite, c'est par une action forte au service du tissu économique, industriel et artisanal que nous pourrons soutenir le développement d'emplois dans les territoires : création d'entreprises, extension d'activité, R&D, innovation...autant de champs couverts par l'action régionale et qui permettent de créer et maintenir des emplois dans les territoires. L'attractivité du Grand Est est aussi un axe de travail que nous pousserons auprès des investisseurs étrangers. Nous avons réussi à attirer de nombreux projets d'implantations sur notre territoire, implantations qui sont pourvoyeuses d'emplois dans les territoires.

3) Selon notre dernière enquête réalisée en avril, le télétravail pourrait concerner près de la moitié des actifs de la région. Pensez-vous souhaitable d'accompagner cette nouvelle organisation du

travail pour répondre au désir des habitants de moins se déplacer et de mieux maîtriser leur rythme de vie ?

Comme je l'indiquais précédemment, le monde du travail est en grande mutation. Le télétravail va changer la donne et il faut non seulement le permettre, le faciliter mais aussi l'encadrer, afin que l'équilibre vie privée – vie professionnelle puisse être au maximum préservé. De même, si ce changement majeur touche de nombreux secteurs et de nombreux salariés, il ne faut pas oublier aussi ceux dont les postes ne peuvent être mis en télétravail. Et il y en a énormément. Je pense aux salariés des usines, des industries, aux salariés de ces métiers dits « essentiels » et que la France entière a « découvert » lors du premier confinement. Rappelons-nous qu'ils étaient en première ligne. Nous leur devons toutes et tous beaucoup.

Oui, il nous faut accompagner au mieux l'émergence du télétravail dans nos vies professionnelles. Mais il nous faut en parallèle accorder toutes les garanties aux salariés en termes de droit à la déconnexion (comme évoqué plus haut) ou encore d'équipement, de matériel adapté afin d'éviter aussi les troubles musculo-squelettiques.